



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Soudan

Question au Gouvernement n° 1430

Texte de la question

SITUATION AU DARFOUR

M. le président. La parole est à M. Michel Voisin, pour le groupe UMP.

M. Michel Voisin. Monsieur le secrétaire d'État aux affaires étrangères, la situation au Soudan est, à ce jour, très critique. Alors que le pays a déjà trop longtemps souffert du conflit entre le Gouvernement et la rébellion du Sud du pays, c'est aujourd'hui l'Ouest de ce pays qui suscite de grandes inquiétudes. Le Darfour est en effet victime de bombardements aériens et de véritables massacres organisés par des milices, comme il y a quelque temps le Sud du Soudan.

À l'approche de la saison des pluies, le risque est d'abord humanitaire, d'autant que l'aide parvient très difficilement aux populations du Darfour. À cela s'ajoute un risque sérieux de déstabilisation de pays voisins, comme le Tchad.

Vous avez récemment participé, au nom du gouvernement français, à la réunion des donateurs pour le Darfour. Alors que la mobilisation internationale apparaît essentielle et urgente si l'on veut éviter un désastre humanitaire, pouvez-vous nous indiquer quelles mesures ont été décidées aux plans politique et humanitaire dans le cadre de cette réunion ?

J'aimerais savoir, d'autre part, comment la France entend manifester personnellement son engagement dans une région déjà instable et où la population ne connaît aucun répit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État aux affaires étrangères.

M. Renaud Muselier, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Il est vrai, monsieur le député, que la situation au Darfour est très grave. On y assiste à une violation massive des droits de l'homme : viols, assassinats, déplacement des personnes, destruction des biens. Selon le Haut commissaire aux droits de l'homme, ces exactions pourraient même constituer des crimes de guerre, voire des crimes contre l'humanité.

Nous sommes donc aujourd'hui face à un grave problème humanitaire, dans un pays déchiré par la guerre depuis 1955. En effet, si nous ne réussissons pas à mettre en oeuvre la mécanique internationale du Programme alimentaire mondial, ce pays comptera près d'un million de morts d'ici le mois de juillet, et deux millions en octobre, au lendemain des crues et des inondations.

La semaine dernière, à Genève, l'ensemble de la communauté internationale s'est mobilisée. Cette mobilisation se fait à plusieurs niveaux, et je tiens à rappeler à cet égard les propos du ministre des affaires étrangères, M. Barnier, qui s'est exprimé très clairement la semaine dernière dans la presse. Les actes illicites commis par ces milices ont été bien évidemment condamnés. Il s'agit maintenant de s'assurer du désarmement de ces milices et de la mise en oeuvre de l'accord de cessez-le-feu. Une commission de contrôle du cessez-le-feu doit être constituée sous l'autorité de l'Union africaine. Cette commission devrait comporter une représentation française. Il s'agira aussi de débloquer 2,3 millions d'euros en faveur d'actions de terrain. Pour ma part, je me rendrai sur place avant la fin du mois pour voir si les ONG et les agences des Nations unies peuvent effectuer leur mission et faire en sorte que nous évitions le pire d'ici le mois de juillet.

Nous savons ce qui se passe là-bas. Nous n'oublions pas que nous avons une obligation de protection.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1430

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juin 2004